

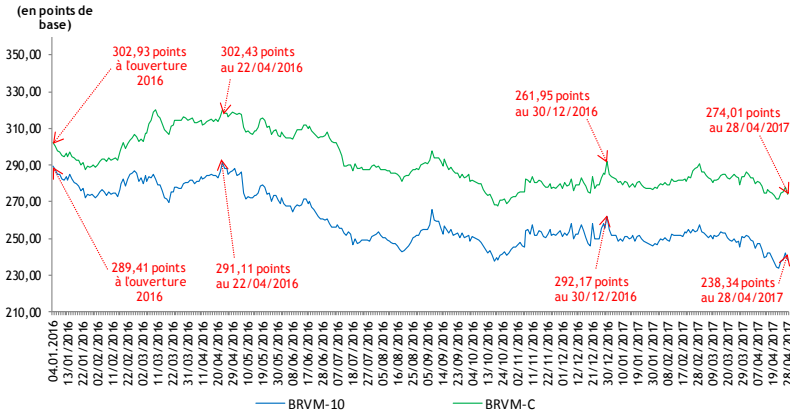
LE MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA EN AVRIL 2017

LES PERFORMANCES DU MARCHE

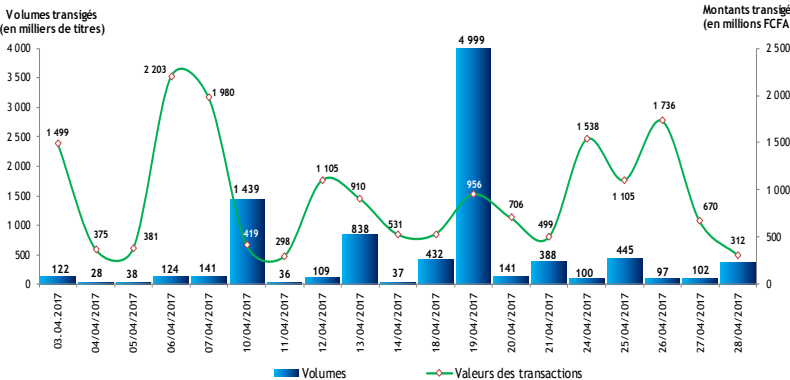
Valeur totale des transactions (FCFA)	18 643 204 979
Volume transigé (titres)	10 065 641
Capitalisation/ Actions (FCFA)	7 237 368 838 590
Capitalisation/ Obligations (FCFA)	2 464 666 957 104
Price Earning Ratio (PER) moyen (x)	20,25
Ratio de liquidité moyen	15,40%

Evolution des indices

BRVM-10	238,34	↓ -5,33%
BRVM-C	274,01	↓ -4,17%



Volumes et valeurs transigés sur le marché Actions



COMPARTIMENT-ACTIONS DE LA BRVM

Les cinq (5) plus fortes hausses du mois

Titres	Var. Hebdo	+ Bas	+ Haut	Clôture	Valeurs transigées
SOGB CI	▲ +43,94%	32 500	49 500	47 500	843 652 990
SAPH CI	▲ +31,82%	11 000	14 500	14 500	160 886 345
PALM CI	▲ +10,6%	12 500	14 500	14 495	281 518 300
CFAO CI	▲ +3,8%	61 813	67 490	67 490	28 203 100
SGB CI	▲ +2,6%	153 000	160 000	159 000	585 058 950

Les cinq (5) plus fortes baisses du mois

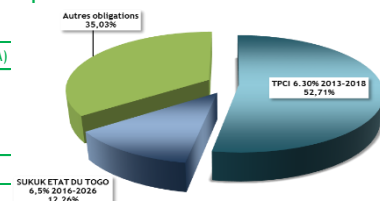
Titres	Var. Hebdo	+ Bas	+ Haut	Clôture	Valeurs transigées
SICOR CI	▼ -23,08%	5 000	6 500	5 000	512 740
FILTISAC CI	▼ -21,64%	13 400	17 900	14 100	68 064 840
CROWN SIEM CI	▼ -14,26%	30 000	33 940	30 000	5 241 225
AIR LIQUIDE CI	▼ -14,16%	5 650	6 600	6 000	27 859 825
CORIS BANK INTER. BI	▼ -13,16%	49 495	57 000	49 500	1 014 711 215

COMPARTIMENT-OBLIGATIONS DE LA BRVM

Les lignes les plus actives du mois

Titres	Volumes	Montants transigés (FCFA)
TPCI 6,30% 2013-2018	46 762	467 620 000
SUKUK ETAT DU TOGO 6,5% 2016	11 000	108 735 115
Autres obligations	32 455	310 791 462
Cumul	90 217	887 146 577

Répartition des transactions en valeur



Physionomie du marché en avril 2017

Des performances majoritairement baissières, renforçant le courant baissier du marché

Le marché boursier régional termine ce mois d'avril sur une note pessimiste, affichant la plus mauvaise performance (-6,22%) des indices composites des marchés boursiers africains après le Nigéria (-4,15%) et le Zimbabwe (-1,09%). Sur le mois d'avril, les deux indices phares du marché régional, le BRVM Composite et le BRVM-10 ont fortement reculé, respectivement de 4,17% à 274,01 points et 5,33% à 238,34 points, porté par des performances majoritairement baissières des titres cotés sur le Compartiment-Actions et un faible niveau d'échange sur le Compartiment Obligations. Le flux transactionnel, bien qu'ayant été animé sur des volumes importants, enregistre une enveloppe sensiblement en baisse, comparée au mois précédent. Les transactions sur le marché régional au cours du mois de mars 2017, ont, en effet, permis d'enregistrer un montant total de 18,64 milliards FCFA, en régression de plus de 19% sur une quantité globale de plus de 10 millions de titres (soit presque le double du volume de mars). La capitalisation boursière mensuelle de la BRVM, est ainsi ressortie fortement dégradée de 3,2% à plus de 9 702,03 milliards FCFA.

Brèves du Compartiment-Actions

Corrections importantes observées sur un grand nombre de valeurs

A la fin du mois d'avril, le marché a enregistré 29 publications financières annuelles de sociétés cotées sur le Compartiment-Actions. Ces chiffres publiés font ressortir 12 baisses en termes de capacité bénéficiaire en 2016, contre 17 hausses. La progression moyenne de ces bénéfices réalisés, à périmètre constant, a été significative (+18,33%). Cependant, les investisseurs semblent ne pas avoir accueilli avec enthousiasme cette première vague de publications, eu égard aux corrections observées sur une très grande majorité de titres [la balance des variations du mois a fortement été tirée vers le bas, avec 34 valeurs orientées à la baisse contre 6 hausses]. Il importe de relever, en revanche, au cours de ce mois de mai, un engouement important sur les valeurs du secteur «Agriculture» (qui reste l'unique secteur ayant vu son indice progresser), telle que SOGB et SAPH au vu des bons résultats enregistrés sur l'année 2016. En effet, profitant d'une conjoncture internationale ayant favorisé une légère remontée des prix des matières premières, notamment du caoutchouc naturel et du palmier à huile au cours du dernier trimestre 2016, SOGB et SAPH ont réussi à améliorer de manière sensible leur capacité bénéficiaire respective par rapport à l'exercice 2015.

En réponse, les cours boursiers de ces valeurs ont affiché les plus fortes plus-values du mois : SOGB (+43,94%) et SAPH (+31,82%).

Au final, le Compartiment-Actions de la BRVM n'a pas drainé des montants importants tandis qu'on assiste à une envolée des quantités transigées par rapport au mois précédent, particulièrement dans la troisième semaine du mois. L'enveloppe des transactions a connu une baisse de 19,9%, se chiffrant à plus de 17,75 milliards FCFA sur un volume global de titres ayant plus que doublé. Le titre SONATEL est resté le titre le plus liquide du Compartiment-Actions, concentrant plus de la moitié du montant global enregistré.

Dans un tel contexte, la capitalisation mensuelle du compartiment a reculé de 4,2% à 7 237,36 milliards FCFA.

Brèves du Compartiment-Obligations

Faible animation du Compartiment comparée au mois précédent

Le rythme des échanges sur le Compartiment-Obligations a connu une forte décélération au cours de ce mois de mai 2017. Les transactions ont porté sur de faibles quantités de titres et des revenus en net repli, en comparaison aux flux transactionnels du mois précédent. Le montant engrangé sur le Compartiment, s'est élevé à plus de 887,14 millions FCFA dont plus de la moitié a été réalisé sur le «TPCI 6,30% 2013-2018». En conséquence, la capitalisation du Compartiment se dégrade légèrement de 0,3% pour s'établir à plus de 2 472,78 milliards FCFA.

Perspectives du marché

Amélioration attendue de la liquidité sur le marché en mai 2017

La bourse sera certainement encore volatile en mai 2017. La grande majorité des investisseurs reste toujours en attente des dernières publications relatives aux résultats des entreprises pour l'exercice 2016. Il est difficile de dresser une tendance incontestable pour mai 2017, mais trois moteurs pourraient orienter le marché: (1) l'introduction de NSIA banque qui devrait attirer de nouveaux investisseurs, (2) les publications des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 des sociétés cotées et (3) l'afflux de liquidité vers les actifs risqués offrant un bon rendement. Il est donc recommandé de privilégier les valeurs à fort rendement en dividende (entre 4% et 5%) et garder un matelas de valeurs dont le retour sur investissement est à moyen terme même si elles auraient beaucoup progressé en avril 2017 (bonne visibilité sur l'avenir).



LES FONDAMENTAUX DE LA SOCIETE EN 2016

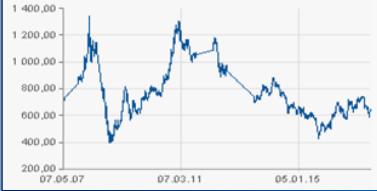
Actionariat de SOGB

Actionnaires	Participations
BEREBY FINANCES	73,16%
Divers porteurs (BRVM)	26,84%

Quelques Données (2014)

Données	Hévéa	Palmier
En production (ha)	11 266	6 507
Production (tonnes)	18 982	127 828
Rendement (tonnes/ha)	1,685	19,650

Cours huile de palme 2007-2017 (en USD/Tonne)



Cours du caoutchouc 2000-2017 (en FCFA/kg)



Présentation de la société et de son activité

La Société de Caoutchouc de Grand Béréby (SOGB) a été créée en 1969 par l'Etat ivoirien dans le but de désenclaver économiquement la région du sud-ouest. Les principales missions confiée à cet effet, à la SOGB était de favoriser le développement agricole et industriel, notamment, de l'hévéaculture et du palmier dans le sud-ouest du pays. Pour ce faire, la société devait: (i) soutenir les créations et les extensions de nouvelles plantations d'hévéa et de palmiers à huile; (ii) les replantations; et (iii) la mise en place et l'augmentation des capacités d'unité industrielle. En 1990, l'Etat ayant décidé de se désengager des secteurs productifs de l'économie nationale a procédé à la privatisation de plusieurs «hévéa» et «palmier à huile». C'est dans ce contexte qu'en 1994 le Groupe SOCFIN, associé à un investisseur national, acquiert une participation majoritaire dans le capital de la SOGB.

La SOGB possède à ce jour, un site de plantation à Grand Béréby, d'une superficie concédée de 34 712 ha, comprenant 7 471 ha de plantations de palmiers à huile, 15 919 ha de plantations d'hévéas, une huilerie de 45 Tonnes par heure, une usine à caoutchouc de 10 Tonnes par heure, une palmerie et 21 villages.

Véritable cheville ouvrière du développement économique de la région du sud-ouest, la SOGB qui emploie plus de 8 897 personnes est cotée depuis le 16 septembre 1998, sur le 1er compartiment du marché des actions de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) avec un capital social de plus de 21,6 milliards FCFA.

Faits saillants sur la société

De bons résultats acquis grâce à une légère remontée des cours du caoutchouc et du palmier à huile au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

L'activité de la SOGB, en 2016, s'est déroulée dans un environnement macro-économique international marqué par une légère remontée des cours des matières premières, principalement dans le dernier trimestre de l'année. Les cours du caoutchouc et du palmier à huile ont globalement quasi stagné sur l'année 2016, malgré les légères embellies observées le dernier trimestre 2016. L'environnement national a quant à lui, été marqué par la hausse des surcoûts sur les transports maritimes, notamment: (i) la THC-Terminal Handling Charges variant entre 75 500 FCFA et 137 750 FCFA par container instituée par les armateurs dès mars 2016 (cette taxe a été suspendue le 28 décembre 2016 par l'arrêté ministériel n° 177); (ii) la VGM-Verified Gross Mass ou la vérification du poids des containers d'un coût de 2 750 FCFA par container pesé, rendue obligatoire depuis juillet 2016, afin de renforcer la sécurité maritime et réduire les dangers lors des transports de fret maritime.

Brève analyse de l'activité en 2016 et au premier trimestre 2017:

Les performances commerciales de la SOGB ont été remarquables en 2016, grâce à l'appréciation des volumes vendus dans un contexte de quasi-stagnation des cours du caoutchouc et du palmier à huile. Le chiffre d'affaires est donc ressorti en légère hausse de 5,15% pour s'établir à plus de 56 milliards FCFA. La politique de réduction des coûts pour faire face au niveau des cours du caoutchouc sur le plan international a permis de limiter la baisse du résultat d'exploitation à 3,4%, comparé à 2015. Ainsi, grâce à des gains exceptionnels, la société est parvenue à générer un profit net bonifié de 2,74% à 6,15 milliards FCFA, comparé à l'exercice 2015. La SOGB enregistre comme en 2015, une évolution défavorable de son fonds de roulement par rapport à son besoin en fonds de roulement qui a fortement progressé en 2016 de 44%. Ainsi, la trésorerie nette accuse un déficit de plus de 12 milliards FCFA qui nécessite pour la SOGB d'importants recours aux banques.

Toutefois, les fortes remontées des cours de l'hévéa et de l'huile de palme observées sur le 1er trimestre 2017 (+68% du prix du caoutchouc et +51% du prix de vente de l'huile de palme brute) ont permis à la SOGB de brandir un chiffre d'affaires en hausse de 56,1% à plus de 20,74 milliards FCFA contre 13,29 milliards FCFA sur la même période en 2016. On note également sur cette période une forte embellie (+466,8%), de la capacité bénéficiaire de la société qui affiche un résultat net de plus de 7,04 milliards FCFA.

Comportement boursier du titre SOGB

Le titre SOGB a une trajectoire boursière globalement haussière sur les quatre premiers mois de l'année 2017. On note cependant, une légère correction du titre au cours du mois de mars (-9,84%). Cependant, les publications financières de SOGB au titre de l'année 2016 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, semblent avoir bien été accueillies par les investisseurs, le cours du titre ayant connu une forte ascension pour atteindre en fin de mois, 47 500 FCFA, (soit une performance mensuelle de plus de 46%).

Perspectives et recommandations

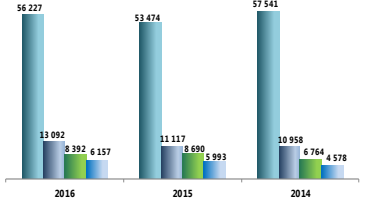
Les performances financières et commerciales dégagées par la SOGB au cours de l'année 2016 et sur le premier trimestre 2017 encouragent d'avoir ce titre en portefeuille. Toutefois, malgré la volonté de l'entreprise de faire croître sa capacité bénéficiaire à travers une politique de gestion efficace de ses coûts d'exploitation, son activité reste fragilisée par les fluctuations des cours de produits vendus (caoutchouc et palmier à huile). Les perspectives sont bonnes pour atteindre des résultats satisfaisants en fin d'année 2017. La SOGB distribue régulièrement des dividendes (il est prévu le paiement d'un dividende unitaire net de 3 204 FCFA au titre de 2016 aux actionnaires). Le titre SOGB pourrait donc être recommandé avec prudence aux épargnants au vu du caractère volatil de son activité en liaison avec les cours internationaux du caoutchouc et du palmier à huile.

ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE

Evolution de l'activité de SOGB

(En FCFA)	2016	2015	Δ (%)	T1-2017	T1-2016	Δ (%)
Chiffre d'affaires	56 226 765 000	53 473 813 825	5,15%	20 741 367 740	13 288 470 369	56,09%
Résultat d'exploitation	8 391 780 000	8 689 545 193	-3,43%			
Résultat Financier	-808 413 000	-741 337 570	9,05%			
Résultat Activités Ord.	7 583 367 000	7 948 207 623	-4,59%	7 037 781 607	1 241 570 251	466,85%
Résultat HAD	-339 525 000	-439 859 603				
Résultat net	6 157 146 000	5 993 088 929	2,74%	5 507 307 020	1 073 958 267	412,80%

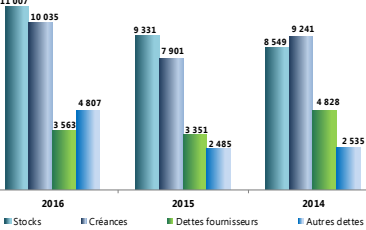
Evolution des soldes de gestion (en millions FCFA)



Quelques chiffres clés réalisés

Autres fondamentaux	2016	2015	Δ (%)
Actif net	56 032 090 000	53 979 293 788	3,80%
Endettement net	20 606 820 000	18 455 587 117	11,66%
Total bilan	86 500 195 000	82 035 084 071	5,44%
Fonds de Roulement	571 779 000	1 342 122 102	-57,40%
Besoin en fonds de Roulement	12 671 439 000	8 765 705 935	44,56%
Trésorerie nette	-12 099 660 000	-7 423 583 833	62,99%

Evolution des créances et des dettes (en millions FCFA)



Quelques ratios sur l'historique

Ratios	2016	2015	Δ (%)
Gearing ratio (Dettes/Fonds pi)	51,72%	49,87%	3,69%
Rentabilité financière	10,99%	11,10%	-1,03%

LE TITRE SOGB SUR LA BRVM EN AVRIL 2017

**Capitalisation boursière à fin avril (FCFA):** 102 608 740 000

**Valeur d'entreprise (FCFA):** 123 215 560 000

**+Haut du mois (24 avril 2017):** 49 500 FCFA

**+Bas du mois (03 avril 2017):** 32 500 FCFA

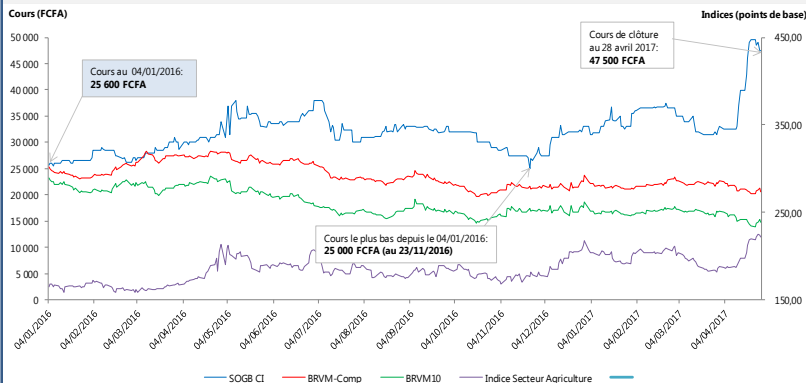
**Performances** depuis le 30/12/2016: **SOGB CI / BRVM-C** +43,9% / -6,2%

**Ratios de valorisation** **SOGB CI / BRVM-C**

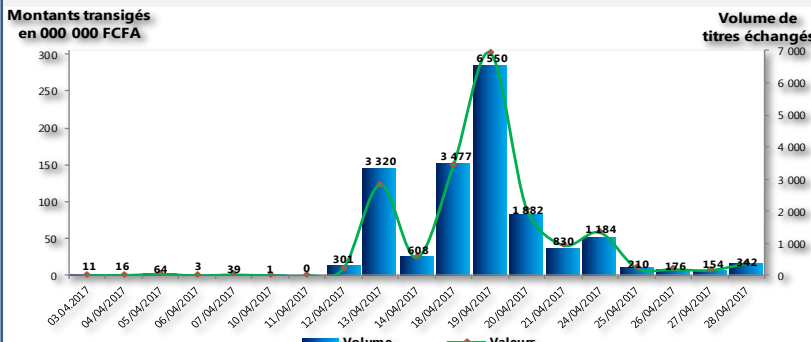
PER 28 avril 2017: 16,66x / 20,82x

PBR 28 avril 2017: 20,23x / 2,34x

Evolution cours SOGB vs Indices de la BRVM entre janvier 2016 et avril 2017



Volumes transigés et valeurs des transactions SOGB en avril 2017





Aujourd'hui plus que jamais, la prestation de services en matière de gestion de portefeuille est devenue une activité exigeante et les sociétés engagées dans ce secteur d'activité se livrent une concurrence serrée. De nouveaux produits et services sont constamment créés afin de s'adapter aux stratégies fiscales et aux tendances du marché. Les gestionnaires de portefeuille doivent comprendre les fondements du secteur des services financiers, les caractéristiques de toutes les valeurs mobilières et des divers produits de placement, ainsi que les méthodes utilisées pour les analyser. Il arrive, bien sûr, que des clients possèdent certaines compétences en la matière, mais ils s'attendent à ce que les gestionnaires de portefeuille, en tant que spécialistes, s'y connaissent mieux qu'eux dans l'art et la science du placement.

### Qu'est-ce qu'un gestionnaire de portefeuille ?

En termes simples, un gestionnaire de portefeuille est une personne qui fournit à des clients (particuliers ou institutionnels), des conseils de placement qui conviennent à la situation et aux objectifs de placement propres à ceux-ci. Parfois les autorités du marché financier imposent un ensemble de qualités à posséder pour pouvoir exercer en tant que de gestionnaire de portefeuille. Aux Etats Unis par exemple, l'une des exigences pour devenir gestionnaire de portefeuille est d'avoir suivi le programme des analystes financiers agréés (CFA) au CFA Institute (consulter le site [www.cfainstitute.org](http://www.cfainstitute.org)). Quant au Canada, pour obtenir le titre de GPC (Gestionnaire de Portefeuille Canadien), il faut avoir réussi le programme offert exclusivement par CSI ([www.csi.ca](http://www.csi.ca)).

### Rôle particulier du Gestionnaire de portefeuille

De nos jours, un grand nombre de gestionnaires de portefeuille aident leurs clients à gérer leurs placements dans le cadre d'un plan global de gestion du patrimoine, lequel peut comprendre des stratégies de planification en matière d'assurances, de fiscalité et de succession. Dans l'exercice de leurs fonctions, les gestionnaires doivent être en mesure de communiquer efficacement avec leurs clients afin de comprendre leurs besoins et de s'assurer que la stratégie choisie convient à leur situation particulière. Le gestionnaire de portefeuille d'aujourd'hui doit donc comprendre le processus de gestion des placements et maîtriser les techniques associées à la prestation de conseils de placement. Il doit être en mesure de proposer une politique de placement qui répond aux besoins et aux objectifs du client. À cette fin, le gestionnaire doit bien sûr connaître les caractéristiques des divers titres et leur interaction dans un portefeuille, mais il doit aussi établir une relation étroite avec ses clients et comprendre la situation particulière de chacun d'eux.

## LES ETAPES DU PROCESSUS DE GESTION DES PLACEMENTS

Le processus de gestion de portefeuille comporte sept étapes essentielles qui, à l'instar de plusieurs méthodes de résolution de problèmes, peuvent être regroupées en trois grandes phases: planification, exécution, et réaction.

### Première étape : Détermination des objectifs et contraintes en matière de placement

Une fois qu'il est sûr de bien comprendre la situation personnelle et financière de son client, ses attentes et sa tolérance au risque, le gestionnaire de portefeuille peut commencer à dresser une liste d'objectifs et de contraintes en matière de placement. La rédaction claire et rigoureuse des objectifs et des contraintes constitue l'une des principales étapes d'une politique de placement efficace. Les renseignements recueillis lors d'entrevues, à partir de questionnaires et à l'occasion de discussions ultérieures, doivent contribuer à déterminer 2 grands objectifs (*objectif de rendement et objectif de risque*) et 5 contraintes en matière de placement à savoir l'horizon de placement; les besoins de liquidités; la situation fiscale; les contraintes d'ordre juridique et réglementaire et les préférences du client.

### Deuxième étape : Formulation de l'énoncé de la politique de placement (EPP)

La préparation de l'énoncé de politique de placement est l'aboutissement d'un processus qui commence par une rencontre initiale, parfois malaisée, et qui se termine par un accord écrit et une relation de confiance réciproque. L'EPP décrit les stratégies que le gestionnaire de portefeuille adoptera et les étapes qu'il suivra pour atteindre les objectifs du client. C'est en quelque sorte un outil pour gérer les attentes de ce dernier et éviter les réactions de panique ou d'euphorie que peuvent provoquer les fluctuations du marché. L'EPP aide le client à réaliser ses objectifs en le forçant à rester concentré sur eux.

### Troisième étape : Etablir une répartition stratégique des actifs

On entend par répartition des actifs la proportion du portefeuille investie dans chaque catégorie d'actifs. On précise habituellement dans l'énoncé de politique de placement la stratégie adoptée à cet égard. Même si le gestionnaire de portefeuille a la liberté de recommander un vaste éventail de titres individuels (sous réserve des restrictions en matière de placement qui s'appliquent), on fixe généralement la proportion du portefeuille qui sera investie dans les liquidités, les titres d'emprunt et les titres de participation. Cette décision dépend des objectifs et des contraintes du client, de même que des rendements offerts sur les marchés des capitaux.

### Quatrième étape : Sélection des titres individuels

Beaucoup d'investisseurs et de gestionnaires de portefeuille confondent la sélection des titres et la gestion de portefeuille. Dans le contexte d'une gestion globale de portefeuille, la sélection des titres en l'absence des autres étapes du processus est vide de sens. Cela dit, le processus de gestion des placements ne sert pas à grand-chose sans la mise à exécution du plan; la sélection des titres représente donc une étape essentielle du processus. En termes simples, la sélection des titres est l'étape qui consiste à choisir les valeurs à inclure dans le portefeuille : actions, obligations, produits gérés ou tout autre instrument de placement.

### Cinquième étape : Suivre l'évolution des marchés et la situation du client

La gestion des placements ne prend pas fin avec la sélection des titres. Dans un monde en constante évolution, les circonstances sont appelées à changer : les marchés se comportent rarement, sinon jamais, exactement comme on l'avait prévu, la situation du client peut changer, et aucun gestionnaire, aussi talentueux soit-il, ne peut se vanter de faire les choix parfaits en tout temps. Il est donc essentiel de suivre l'évolution des marchés et de la situation du client pour s'assurer que le processus de gestion des placements est sur la bonne voie et que les objectifs visés seront atteints.

### Sixième étape : Evaluer le rendement du portefeuille

À intervalles réguliers (par exemple, tous les trimestres), le gestionnaire de portefeuille doit examiner les résultats du portefeuille afin de déterminer les rendements obtenus et le niveau de risque enregistré. Il doit comparer ces résultats avec les chiffres correspondants d'un portefeuille de référence pour déterminer si le portefeuille géré produit des résultats satisfaisants.

### Septième étape : Rééquilibrer le portefeuille

Le rééquilibrage constitue l'étape finale du processus de gestion des placements, et il est étroitement lié au suivi et à l'évaluation du rendement. Le rééquilibrage prend trois formes.

La première forme vise à corriger les dérives du marché; car au fur et à mesure que les marchés financiers et la valeur des titres évoluent, la pondération relative des avoirs au sein du portefeuille change également.

La deuxième forme de rééquilibrage survient lors d'un réexamen de l'énoncé de politique de placement. Des changements dans la situation personnelle du client ou une révision importante des attentes à l'égard des marchés peuvent imposer des modifications dans la combinaison des avoirs du portefeuille.

La dernière forme de rééquilibrage survient lorsque le gestionnaire ajuste la combinaison des avoirs du portefeuille pour tirer parti de variations à court ou à moyen terme des rendements des catégories d'actifs. C'est ce que l'on appelle la répartition tactique des actifs.

### Avertissements

Ce présent bulletin est diffusé à titre purement informatif et ne constitue, en aucune façon, un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers à la BRVM. Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière évoquée dans ce bulletin, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale. Les performances passées et données historiques ne constituent, en aucun cas, une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni Atlantique Finance, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.